



Biarritz, le 26 juin 2018

ALEXANDRA FRANÇOIS-CUXAC REELUE PRÉSIDENTE DE LA FPI FRANCE POUR 3 ANS

Alexandra François-Cuxac a été réélue Présidente de la FPI France lors de l'Assemblée générale de la Fédération, qui s'est tenue le 26 juin 2018 à Biarritz dans le cadre du 48^{ème} Congrès.

Alexandra François-Cuxac a réalisé l'ensemble de sa carrière dans le secteur de la promotion immobilière. En 2011, elle crée AFC Promotion, société de promotion immobilière, dont elle est Présidente.

Alexandra François-Cuxac a présidé la FPI Midi-Pyrénées de 2002 à 2005. En 2010, elle crée l'Observatoire national du logement neuf de la FPI, premier outil statistique dédié à l'analyse des chiffres de la promotion privée en France. Nommée Vice-présidente de la FPI France en 2012 puis élue première femme présidente de la FPI France en juin 2015, Alexandra François-Cuxac publie en 2017 « l'Immobilier au Cœur », plaidoyer pour une nouvelle donne dans la politique du logement en France. Elle est Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Lors de son intervention, Alexandra François-Cuxac a rappelé son souhait de poursuivre la modernisation de la Fédération, dans une relation toujours plus étroite avec les chambres régionales, pour renforcer son audience, valoriser les savoir-faire de ses adhérents, développer les services qu'elle leur rend et accompagner les mutations du secteur. **« Je veux donner à notre profession une influence et un rayonnement en rapport avec le rôle économique et social fondamental que nous jouons. Pour cela, je souhaite faire de la FPI un laboratoire d'idées, inspiré par l'expérience terrain et les innovations des promoteurs, et qui nourrisse une vision renouvelée du secteur immobilier. Je souhaite enfin valoriser notre présidence de l'Union Européenne des Promoteurs-Constructeurs (UEPC) à Bruxelles pour les deux prochaines années ».**

Le Congrès 2018 de la FPI s'attache à décrypter les enjeux du développement de « la ville éco-intelligente », une ville saisie par la double révolution numérique et environnementale. Les promoteurs en seront des acteurs clés, par une production immobilière décarbonée, connectée, communicante adaptée aux nouveaux usages, évolutive, mixte et abordable. Autant de défis qui exigeront de la part des promoteurs une dynamique de changement et d'innovation dans laquelle la FPI pourra les accompagner.

A PROPOS DE

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le chiffre d'affaires de la promotion privée est proche de 40 Mds d'€, elle emploie 26 400 salariés (données rapport de branche 2016). La FPI rassemble plus de 570 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires.

La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via l'Union Européenne des Promoteurs-Constructeurs (UEPC) dont elle assure la présidence depuis mai 2018 pour 2 ans.

CONTACT PRESSE

Sophie Mazoyer - FPI France - 01 47 05 44 36 – s.mazoyer@fpifrance.fr